

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc prend soin des entreprises du territoire : industries, artisans, bâtiments, commerces, hôtels, etc.

Alors que les subventions pour les entreprises se font rares, le **Fonds Air Entreprises est prolongé jusqu'à l'année prochaine**. Sur les 820 000 € investis dans le fonds, seuls 56 600 € ont été dépensés sur 2023 et 2024. Il reste donc **763 400€ disponibles**, au bénéfice des entreprises du territoire. Elles sont appelées à se mobiliser pour financer leur projets d'investissements environnementaux.

FONDS AIR ENTREPRISES : entreprises et travaux éligibles

HÔTELLERIE-RESTAURATION
COMMERCE
ARTISANAT
LOCATION DE MEUBLÉS
DE TOURISME
AGRICULTURE
MÉDICAL/PARAMÉDICAL
ASSOCIATIONS

Changement de système de chauffage

Remplacement d'une chaudière fioul
par une chaudière électrique ou une
pompe à chaleur

Fermeture de cheminée ouverte

Remplacement d'un vieux appareil au
bois

40% du montant HT
des travaux
et
50% du montant
des études de
faisabilité finançables

ENTREPRISES DU DÉCOLLETAGE

Projets de captage filtration/refroidissement

Captage et traitement des
poussières d'usinage

Captage et traitement des
brouillards d'huile

Refroidissement des huiles
d'usinage

ARTISANS DU BOIS

Projets d'aspiration

Système d'aspiration des
poussières de bois

GARAGES AUTOMOBILES

Captage des brouillards de peinture

Installation d'une cabine de
peinture plus performante
(respect des normes ICPE)

ENTREPRISES DU BTP CARRIÈRES

Projets d'aspersion Projet d'ossature

Acquisition d'une arroseuse
Équipement en aspersion :
disqueuse béton, pelleuse,
concasseurs mobiles,
brise-roche
Ossature sur concasseur

Les entreprises ont **jusqu'au 31 décembre 2026** pour bénéficier des subventions. Elles sont invitées à contacter la CCPMB, qui est chargée de l'instruction des dossiers (**04 50 78 12 10 – environnement@ccpmb.fr**).

Le Fonds Air Entreprises est déployé dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère. Il est cofinancé par l'ADEME, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc.